

Guide pour une Commune engagée, inclusive et durable

Ancrées dans la vie locale, nos entreprises d'utilité sociale et territoriale œuvrent chaque jour pour bâtir des territoires inclusifs, dynamiques et résilients. Nous portons une économie qui place l'humain et l'environnement au cœur du développement, en répondant aux besoins concrets des habitants, en créant des emplois pérennes et en accompagnant celles et ceux qui en sont le plus éloignés.

Rassemblées au sein du réseau **Coorace**, nos **550 structures d'Insertion par l'Activité Économique (IAE)** agissent sur tout le territoire français. Chaque année, elles offrent à plus de **70 000 personnes** un parcours vers l'emploi et l'autonomie, tout en contribuant à la vitalité économique, sociale et écologique des communes.

Les collectivités locales — mairies, intercommunalités, EPCI — sont à ce titre des partenaires clés de cette dynamique. À travers leurs politiques d'achat, d'aménagement, d'économie circulaire ou d'innovation sociale, elles disposent d'un levier puissant pour renforcer l'impact des structures de l'IAE et améliorer ainsi la qualité de vie de leurs habitants.

Soutenir une SIAE, c'est donc investir concrètement dans la réduction du chômage et de la pauvreté, par l'emploi local non délocalisable, et pour des services de proximité utiles (entretien des espaces verts, restauration collective, aide à la personne, réemploi...).

Ce guide propose 5 axes concrets pour faire de votre territoire une Commune engagée, inclusive et durable favorable aux structures de l'IAE et de l'ESS.

AXE 1



Faire de la commande publique un levier de développement économique et social

La commande publique représente un levier majeur de transformation locale.

Pour qu'elle serve aussi l'intérêt social et environnemental :

- **Intégrer systématiquement des clauses sociales** dans les marchés publics afin de favoriser l'embauche de personnes en insertion.
- **Déployer des achats socialement et écologiquement responsables (ASER)** pour soutenir les structures de l'ESS et limiter l'impact environnemental.
- **Former les équipes municipales** à ces démarches pour une meilleure mise en œuvre

AXE 2



Placer l'IAE et l'ESS au cœur de l'action municipale

Pour changer d'échelle, l'IAE et l'ESS doivent être visibles, soutenues et reconnues comme des piliers de l'économie locale.

- **Nommer un élu référent ESS/IAE au niveau communal et intercommunal** pour incarner et piloter cette ambition au sein de la mairie.
- **Valoriser les structures de l'IAE et de l'ESS** auprès des habitants, des commerçants et des partenaires institutionnels à travers événements, communication locale, annuaires, etc.
- **Favoriser leur participation** aux projets municipaux (urbanisme, alimentation, emploi...).

AXE 3



Donner à l'IAE les moyens concrets d'agir

Pour répondre aux besoins croissants et sécuriser les parcours des publics en insertion :

- **Créer un fonds communal ou intercommunal** de soutien à l'IAE et à l'ESS.
- **Mettre à disposition des locaux ou des terrains** municipaux pour les structures d'insertion ou d'innovation sociale.
- **Soutenir la création de structures IAE** là où les besoins sont avérés, notamment en zone rurale ou quartier prioritaire.

AXE 4



Renforcer la coopération et la synergie entre acteurs territoriaux

La réussite territoriale passe par des dynamiques collectives et des lieux de coopération :

- **Soutenir la création de Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE)** réunissant entreprises, collectivités, associations et citoyens.
- **Valoriser les friches et bâtiments vacants** en les transformant en espaces d'activité pour les structures ESS.
- **Appuyer le développement de tiers-lieux** inclusifs et ouverts, créateurs de lien social et de dynamiques économiques locales.

AXE 5



Impulser une transition écologique juste et solidaire

L'urgence climatique impose une action locale forte, mais juste socialement. L'IAE et l'ESS peuvent être au cœur de cette transformation :

- **Favoriser la mobilité douce** (vélo, marche, transport collectif) en lien avec les besoins des quartiers populaires.
- **Soutenir l'économie circulaire et les circuits courts**, notamment via des ressourceries, ateliers de réparation, plateformes logistiques solidaires.
- **Développer une politique alimentaire durable** : soutien à l'agriculture biologique locale, cantines bio/locavores, jardins partagés, etc.

AXE 6



Soutenir une action locale à plus grande échelle

Les moyens financiers dédiés au retour à l'emploi, dont dépendent les structures de l'IAE pour accompagner leurs salariés, sont en baisse sur les deux dernières années.

Afin de leur permettre de lutter contre la pauvreté, le chômage et honorer leur engagement de production/services, vous pouvez :

- **Interpeller vos élus nationaux** – les députés et sénateurs votent le projet de loi de finance tous les ans, dont dépend le budget de l'IAE
- **Remonter à l'Association des Maires de France et Présidents d'Intercommunalité** – la réalité du terrain et la situation des personnes et des structures
- **Partager vos enjeux locaux avec les Conseils Départementaux** – qui mettent en œuvre la solidarité territoriale à leur échelle